RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique de l'éducation

Évaluations 2026
Repères CM2

Résultats nationaux

Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2026-E23
Novembre 2026

Évaluations 2026
Repères CM2

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2026, l'ensemble des élèves de CM2 a été évalué en français et en mathématiques pour la troisième année consécutive.

Par rapport à 2025, les résultats en français sont stables pour cinq des neuf compétences. La proportion d'élèves dans le groupe de maîtrise satisfaisante diminue pour les quatre autres compétences : « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille », « écrire des mots dictés », « identifier les principaux constituants de la phrase » et « maîtriser l'accord du verbe conjugué ».

En mathématiques, par rapport à 2025, la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante augmente pour trois compétences : « mémoriser des procédures », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « utiliser différentes représentations des nombres ». À l'inverse, elle diminue pour « écrire des nombres entiers » et reste stable pour les deux autres compétences comparables.

Par rapport à 2024, en français, les résultats sont stables pour sept des neuf compétences comparables. Ils progressent pour « différencier les principales classes de mots », mais diminuent pour « écrire des mots dictés ».

En mathématiques, les évolutions présentent des tendances similaires à celles observées entre 2025 et 2026 : la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante augmente pour « mémoriser des procédures », « placer un nombre sur une ligne graduée », « mémoriser des faits numériques » et « utiliser différentes représentations des nombres » et diminue pour « écrire des nombres entiers ».

En 2026, les compétences les mieux maîtrisées en français sont « comprendre un texte entendu » et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille ». Les compétences « maîtriser l'accord du verbe conjugué », « lire à voix haute un texte » et « identifier les principaux constituants de la phrase » sont moins bien maîtrisées.

En mathématiques, les compétences les plus maîtrisées sont « écrire des nombres entiers ». Les automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures ») présentent des taux de maîtrise plus faibles.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, la compréhension d'un texte lu est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP. L'écart le plus faible concerne la compétence « écrire des mots dictés ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » et « comprendre un texte entendu » et sont stables pour les autres compétences comparables.

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en EP. L'écart le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances augmentent pour la compétence « écrire des nombres entiers » et diminuent pour « utiliser différentes représentations des nombres ».

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances en mathématiques entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour les six compétences comparables.

Les filles présentent, en français, de meilleures performances que les garçons dans toutes les compétences évaluées. En mathématiques, les garçons obtiennent de meilleurs résultats pour six des sept compétences évaluées ; pour le calcul posé, les compétences des filles et des garçons sont comparables. Les écarts sont plus prononcés en mathématiques qu'en français.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons en français diminuent pour la compétence « accorder au sein du groupe nominal » et sont stables pour les autres compétences comparables. En mathématiques, les écarts de performances en faveur des garçons augmentent pour trois des six compétences comparables : « utiliser différentes représentations des nombres », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « écrire des nombres entiers ». Ils restent stables pour les trois autres compétences.

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 10

↘ 2. Contenu 13

2.1 Méthodologie 13

2.1.1 Les concepteurs 13

2.1.2 Processus de construction 13

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 13

2.1.4 Domaines évalués en 2026 14

2.1.5 Comparabilité 16

2.1.6 Les expérimentations 17

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées 17

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM2 17

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 19

2.2.1 Méthodologie 19

2.2.2 Processus et principes 19

2.2.3 Description 19

2.2.4 Communication 22

↘ 3. Détermination des seuils 23

3.1 Méthodologie mise en œuvre 23

3.2 Données mobilisées 24

3.3 Seuils retenus 25

↘ 4. Résultats 27

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CM2 27

4.1.1 CM2 français, résultats 2026 27

4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2026 28

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024 29

4.1.3.1 Français 29

4.1.3.2 Mathématiques *30*
4.2 Résultats selon le sexe **31**
4.2.1 CM2 français, résultats 2026 selon le sexe 31
4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe 32
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le sexe 33
4.2.3.1 Français *33*
4.2.3.2 Mathématiques *34*
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement **36**
4.3.1 CM2 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 36
4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 38
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement 39
4.3.3.1 Français *39*
4.3.3.2 Mathématiques *42*
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants **47**
5.1 Participation **47**
5.2 Résultats **48**
5.2.1 Communication 48
5.2.2 Logistique 50
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 51
5.2.4 Passation des épreuves 53
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 54
5.2.6 Restitution des acquis des élèves 55
5.2.7 Bilan 56
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école **58**
6.1 Participation **58**
6.2 Résultats **58**
6.2.1 Communication et logistique 58
6.2.2 Portail et restitutions 60
6.2.3 Exploitation des évaluations 60
6.2.4 Bilan 62
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) **64**
7.1 Participation **64**
7.2 Résultats **64**
7.2.1 Communication et logistique 64

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences 66
7.2.3 Portail et restitutions 70
7.2.4 Pilotage et formation 71
7.2.5 Bilan 73

Références des publications de la DEPP 75

↘ ANNEXE I 79

↘ ANNEXE II 80

↘ 1. Introduction

En septembre 2026, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 30 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM2, 747 000 élèves ont ainsi été évalués, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Il s'agit de la neuvième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la quatrième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la troisième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection générale de l'éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Lecture

- Lire à voix haute un texte
- Comprendre un texte lu

Oral

- Comprendre un texte entendu

Vocabulaire

- Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille
- Écrire des mots dictés

Grammaire et orthographe grammaticale

- Identifier les principaux constituants de la phrase
- Différencier les principales classes de mots
- Accorder au sein du groupe nominal
- Mémoriser des temps de conjugaison
- Accorder le sujet et le verbe

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Nombres, calcul et résolution de problèmes

- Écrire des nombres entiers
- Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive
- Comparer des nombres décimaux
- Placer un nombre sur une ligne graduée
- Lire des fractions et des nombres décimaux
- Savoir interpréter et représenter des fractions
- Comparer des fractions à l'unité
- Poser et effectuer des opérations
- Mémoriser des faits numériques
- Mémoriser des procédures
- Résoudre des problèmes additifs, multiplicatifs, à une ou plusieurs étapes, mixtes et algébriques

Grandeurs et mesures

- Résoudre des problèmes à une ou deux étapes impliquant des durées

Espace et géométrie

- Connaître les codes usuels utilisés en géométrie

Organisation et gestion de données et probabilités

- Résoudre des problèmes en une ou plusieurs étapes en utilisant les données d'un tableau à simple ou double entrée, d'un diagramme en barres ou d'une courbe

La proportionnalité

- Résoudre un problème de proportionnalité

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items sont plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu

est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de prendre une photographie des compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM2, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie, département, circonscription et école.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CM2 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les résultats de l'édition 2026 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM2 a eu lieu en septembre 2024. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, a défini le cadre de l'évaluation. En 2026, les épreuves sont adossées aux programmes de français et de mathématiques du cycle 3 (*BO n°16 du 17-04-2025*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se sont déroulées en début d'année scolaire entre le 7 et le 18 septembre 2026. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2026, en début de CM2, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 39 minutes, 33 minutes et 28 minutes et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives en mathématiques de 38 minutes.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école et par circonscription sont disponibles sur Archipel, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CM2 lors de l'année scolaire 2026-2027.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2026-2027

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Lecture	Manipuler des syllabes						
	Manipuler des phonèmes						
	Connaître le nom des lettres						
	Connaître le son des lettres						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
	Comprendre des phrases lues						
	Comprendre un texte lu						
Écriture	Écrire des syllabes dictées						
Oral	Comprendre des mots entendus						
	Comprendre des phrases entendues						
	Comprendre un texte entendu						
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des mots dictés						
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Accorder au sein du groupe nominal						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Mémoriser des temps de conjugaison						
	Accorder le sujet et le verbe						

Lecture : la compétence « manipuler des syllabes » a été évaluée en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CM2.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections						
	Lire des nombres entiers						
	Écrire des nombres entiers						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive						
	Comparer des nombres						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Lire des fractions et des nombres décimaux						
	Savoir interpréter et représenter des fractions						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Poser et effectuer des opérations						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Résoudre des problèmes						

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée en début de CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2026.
Note : * pour le CM2, des problèmes de géométrie et de grandeurs et mesures sont proposés.
Source : DEPP, Repères CM2.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CM2 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques. Les libellés des compétences ont été modifiés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Un exercice (« résoudre des problèmes ») a été modifié dans le même objectif. La comparabilité d'une année sur l'autre est ainsi maintenue pour l'ensemble des autres exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2025 et 2026

Français CM2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Lecture	Lire à voix haute un texte	204			Néant
	Comprendre un texte lu	19			Néant
Oral	Comprendre un texte entendu	7			Néant
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8			Néant
	Écrire des mots dictés	12			Néant
Grammaire et orthographe grammaticale	Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant
	Maîtriser l'accord du verbe conjugué	8			Néant

Mathématiques CM2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Écrire des nombres entiers	10			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	13			Néant
	Utiliser différentes représentations des nombres	29			Néant
	Poser et effectuer des opérations	7			Néant
	Mémoriser des faits numériques	25			Néant
	Mémoriser des procédures	30			Néant
	Résoudre des problèmes	11			**Modifications**

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée sur 10 items en début de CM2 en 2025 et en début de CM2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CM2.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire avec de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM2

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2026 au CM2

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM2
Public hors EP	132	4 044
Public EP	37	1 408
Privé	26	894
Total	195	6 346

Lecture : l'échantillon est composé de 132 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2026 au CM2

Expérimentation en CM2 en septembre 2026 pour *Repères* CM2 septembre 2027		
Français		Compétences
1	Oral	Comprendre un texte entendu
2	Lecture	Comprendre un texte lu (document composite)
3		Lire à voix haute un texte
Mathématiques		Compétences
4	Nombres, calculs et résolution de problèmes	Encadrer une fraction entre deux nombres entiers consécutifs
		Additionner et soustraire des fractions
		Placer la somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à 1 sur une demi-droite graduée
		Passer d'une écriture sous forme d'une fraction ou d'une somme de fractions décimales à une écriture à virgule
		Mémoriser des faits numériques
		Mémoriser des procédures
5	Organisation et gestion de données	Lire et interpréter les données d'un tableau à simple ou double entrée, d'un diagramme en barres ou d'une courbe

Lecture : l'expérimentation en CM2 en 2026 évalue trois compétences en français et sept compétences en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CM2.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

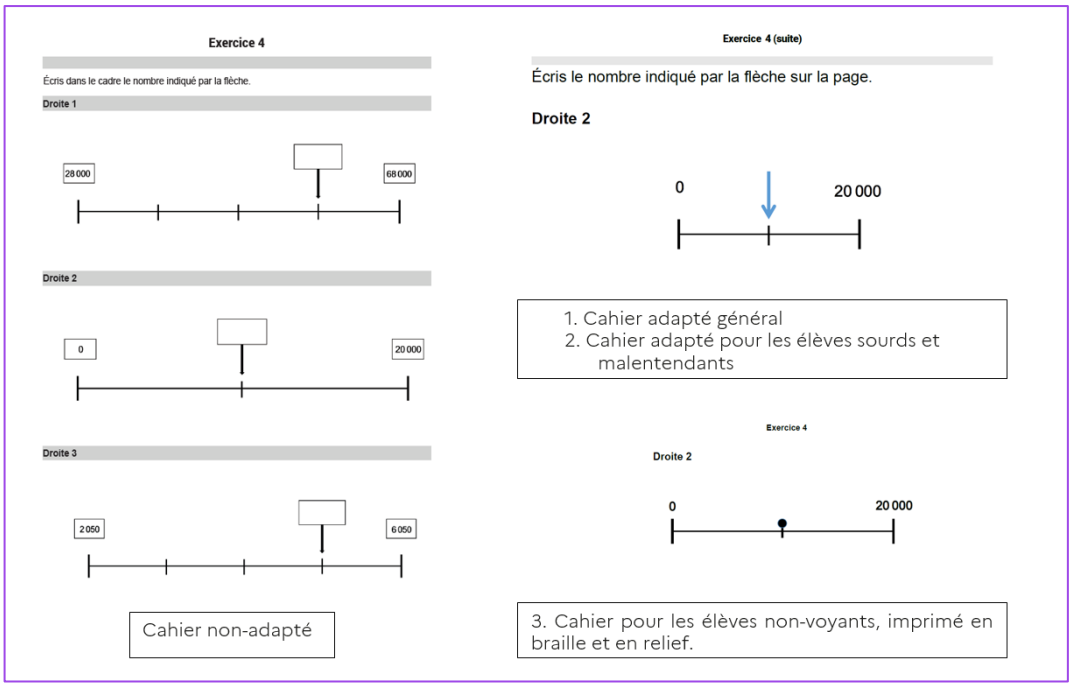
Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

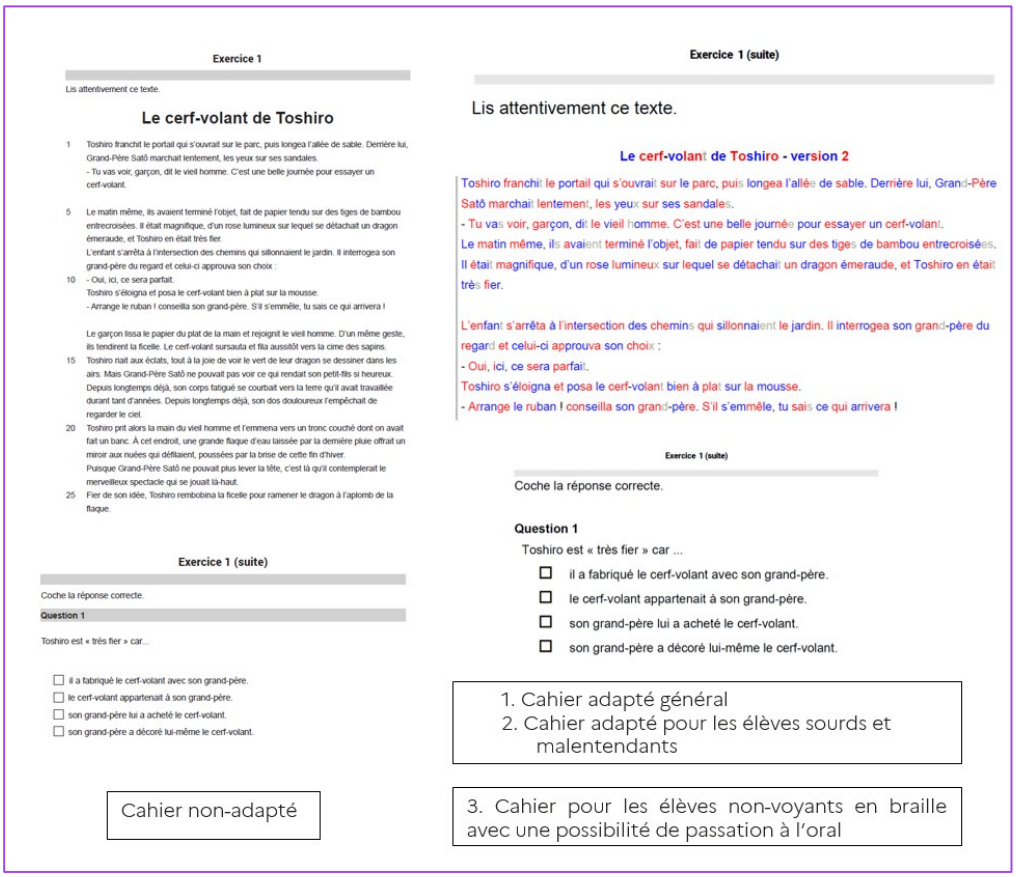
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques



Exemples d'adaptations en français



Exercice 1

Lis attentivement ce texte.

Le cerf-volant de Toshiro

Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales.
- Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant.

Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier.
L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix :
- Oui, ici, ce sera parfait.
Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse.
- Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !

Le garçon lissa le papier du plat de la main et rejoignit le vieil homme. D'un même geste, ils tendirent la ficelle. Le cerf-volant sursauta et fila aussitôt vers la cime des sapins.
Toshiro riait aux éclats, tout à la joie de voir le vert de leur dragon se dessiner dans les airs. Mais Grand-Père Satô ne pouvait pas voir ce qui rendait son petit-fils si heureux. Depuis longtemps déjà, son corps fatigué se courbait vers la terre qu'il avait travaillée durant tant d'années. Depuis longtemps déjà, son dos douloureux l'empêchait de regarder le ciel.
Toshiro prit alors la main du vieil homme et l'emmena vers un tronc couché dont on avait fait un banc. À cet endroit, une grande flaque d'eau laissée par la dernière pluie offrait un miroir aux nuées qui défilaient, poussées par la brise de cette fin d'hiver.
Puisque Grand-Père Satô ne pouvait plus lever la tête, c'est là qu'il contemplerait le merveilleux spectacle qui se jouait là-haut.
Fier de son idée, Toshiro rembobina la ficelle pour ramener le dragon à l'aplomb de la flaque.

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Toshiro est « très fier » car...

- ☐ il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.
- ☐ le cerf-volant appartenait à son grand-père.
- ☐ son grand-père lui a acheté le cerf-volant.
- ☐ son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.

Cahier non-adapté

Exercice 1 (suite)

Lis attentivement ce texte.

Le cerf-volant de Toshiro - version 2

Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales.
- Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant.
Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier.

L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix :
- Oui, ici, ce sera parfait.
Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse.
- Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Toshiro est « très fier » car ...

- ☐ il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.
- ☐ le cerf-volant appartenait à son grand-père.
- ☐ son grand-père lui a acheté le cerf-volant.
- ☐ son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants en braille avec une possibilité de passation à l'oral

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages éduscol.

Accès aux supports CM2

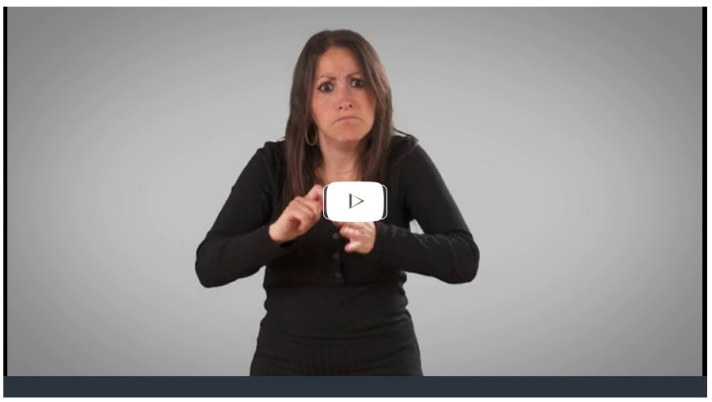
Cahier d'évaluation

- Cahier de l'élève
- Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants - Tome 1 - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2
- Cahier adulte accompagnant - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

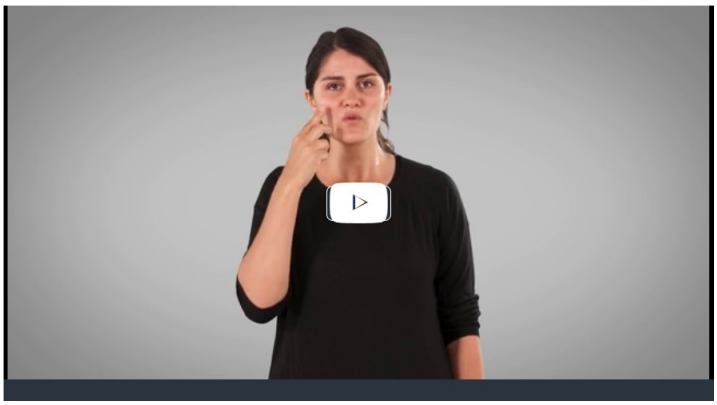
Guides pour le professeur

- Guide pour le professeur
- Guide pour le professeur - version adaptée
- Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants
- Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants
- Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Exercice 23 - Séquence 5 - langue des signes française



Exercice 23 - Séquence 5 - langue française parlée complétée



↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM2 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la plus adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

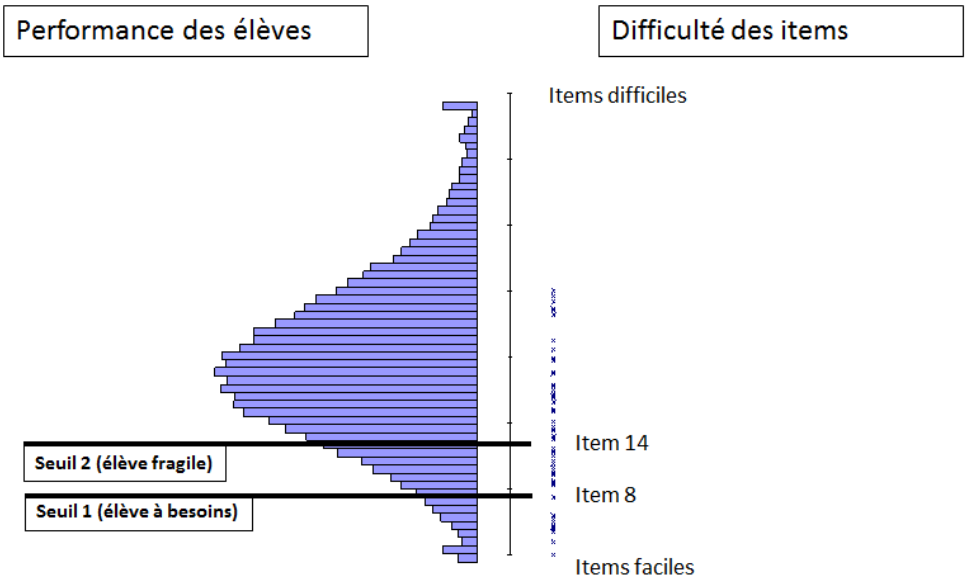
[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CM2, les contenus sont inchangés par rapport à 2025, à l'exception d'un exercice dont le contenu a été modifié dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Pour les exercices dont le contenu est strictement identique, les mêmes seuils qu'en 2025 sont appliqués. En revanche, pour l'exercice modifié (« résoudre des problèmes »), de nouvelles données ont été mobilisées pour déterminer les seuils de maîtrise.

La détermination du seuil de maîtrise de l'exercice modifié a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ce seuil, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations CM2 de 2026 sur un volume de 148 000 élèves pour cette compétence afin de garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe composée d'une vingtaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques) a été réunie le mercredi 16 septembre 2026. Les seuils définis (Tableau 5) ont ensuite été implémentés le 18 septembre 2026 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2026, pour les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2025, les seuils définis en 2025 ont été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français CM2						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre un texte entendu	7			Néant	2	4
Comprendre un texte lu	19			Néant	6	12
Lire à voix haute un texte	204 mots			Néant	89 mots *Attendus fin de CE2*	109 mots *Attendus fin de CM1*
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8			Néant	3	5
Écrire des mots dictés	12			Néant	5	8
Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant	3	5
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	3	6
Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant	3	5
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	8			Néant	3	5

Lecture : la compétence « comprendre un texte entendu » a été évaluée sur 7 items en début de CM2 en 2025 et en début de CM2 en 2026. Le seuil 1 correspond à 2 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CM2.

Mathématiques CM2						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	29			Néant	12	17
Écrire des nombres entiers	10			Néant	4	6
Placer un nombre sur une ligne graduée	13			Néant	5	9
Résoudre des problèmes	11			Néant	3	7
Mémoriser des faits numériques	25			Néant	8	12
Mémoriser des procédures	30			Néant	8	16
Poser et effectuer des opérations	7			Néant	2	4

Lecture : la compétence « utiliser différentes représentations des nombres » a été évaluée sur 29 items en début de CM2 en 2025 et en début de CM2 en 2026. Le seuil 1 correspond à 12 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins »
Note : *compétence dont le contenu a été modifié en 2026 mais pour laquelle les seuils restent inchangés par rapport à 2025.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CM2 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 19 octobre 2026. À cette date, le taux de saisie était de 96,5 % au niveau national, mais seulement de 3,4 % pour l'académie de Toulouse. Pour une analyse détaillée, les évolutions des résultats entre 2025 et 2026, hors académie de Toulouse, sont disponibles en annexe. Ces données confirment les tendances présentées ici et ne remettent pas en cause le diagnostic global.

Les évolutions des taux de maîtrise sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 1,0 point de pourcentage.

Les écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentés lorsqu'ils sont supérieurs ou égaux à 1,0 point de pourcentage.

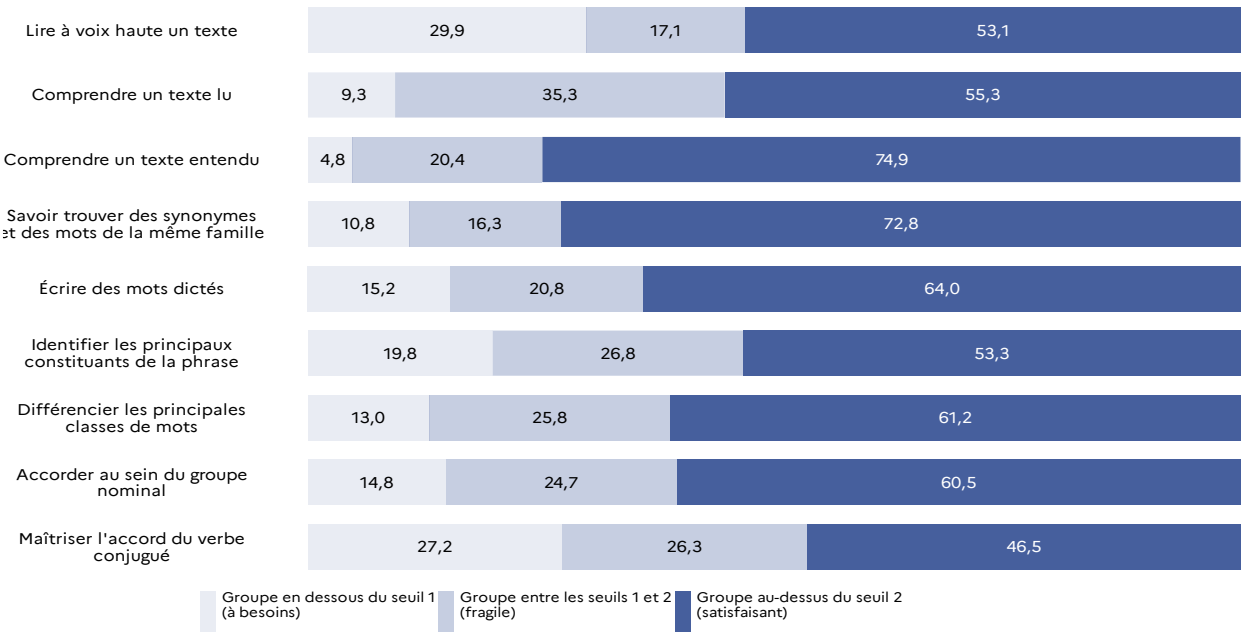
Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage entre deux années successives et à 1,0 point de pourcentage sur une période plus longue.

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CM2

4.1.1 CM2 français, résultats 2026

En français, les compétences les mieux maîtrisées sont « comprendre un texte entendu » et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille », avec respectivement 74,9 % et 72,8 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « maîtriser l'accord du verbe conjugué », « lire à voix haute un texte » et « identifier les principaux constituants de la phrase » avec respectivement 46,5 %, 53,1 % et 53,3 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, en septembre 2026 (en %)

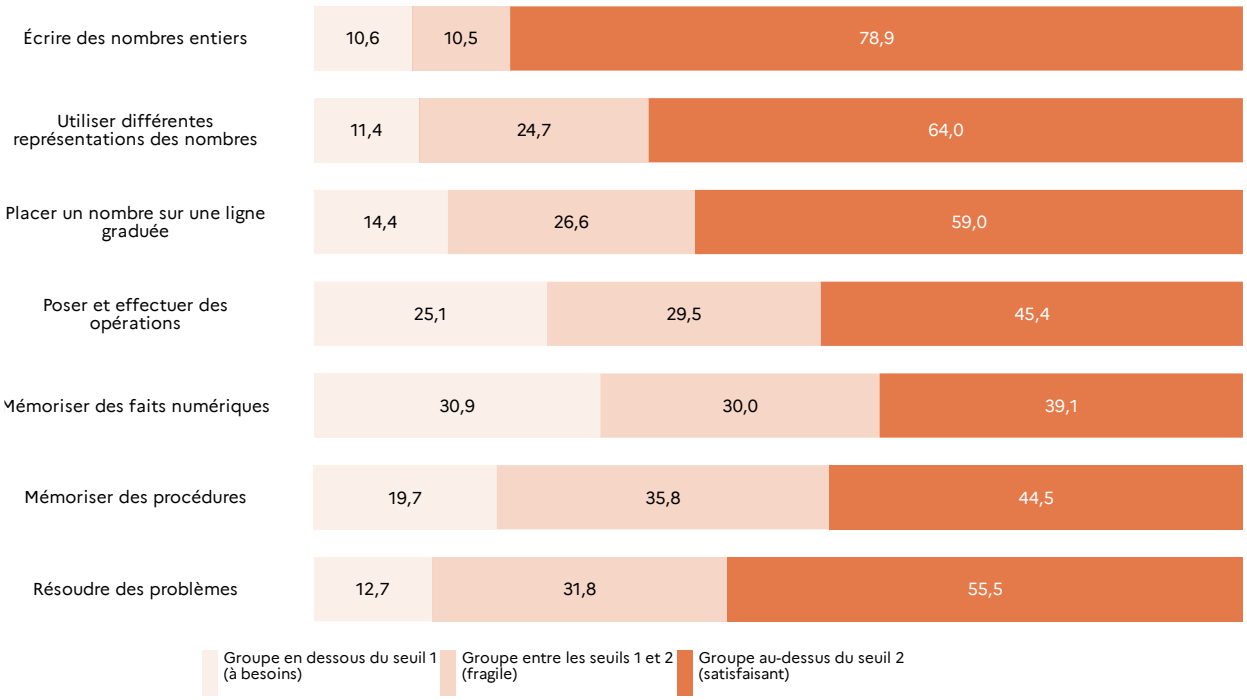


Lecture : en septembre 2026, 53,1 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe l l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Sourœ : DEPP, Repères CM2.

4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2026

En mathématiques, la compétence « écrire des nombres entiers » est la mieux maîtrisée, avec 78,9 % des élèves atteignant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences d'automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », sont les moins maîtrisées (respectivement 39,1 % et 44,5 %). Les compétences « poser et effectuer des opérations » et « résoudre des problèmes » sont également moins bien maîtrisées (respectivement 45,4 % et 55,5 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, en septembre 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 78,9 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024

Les contenus des *Repères* CM2 2026 en français sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente, permettant ainsi une comparabilité des résultats d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

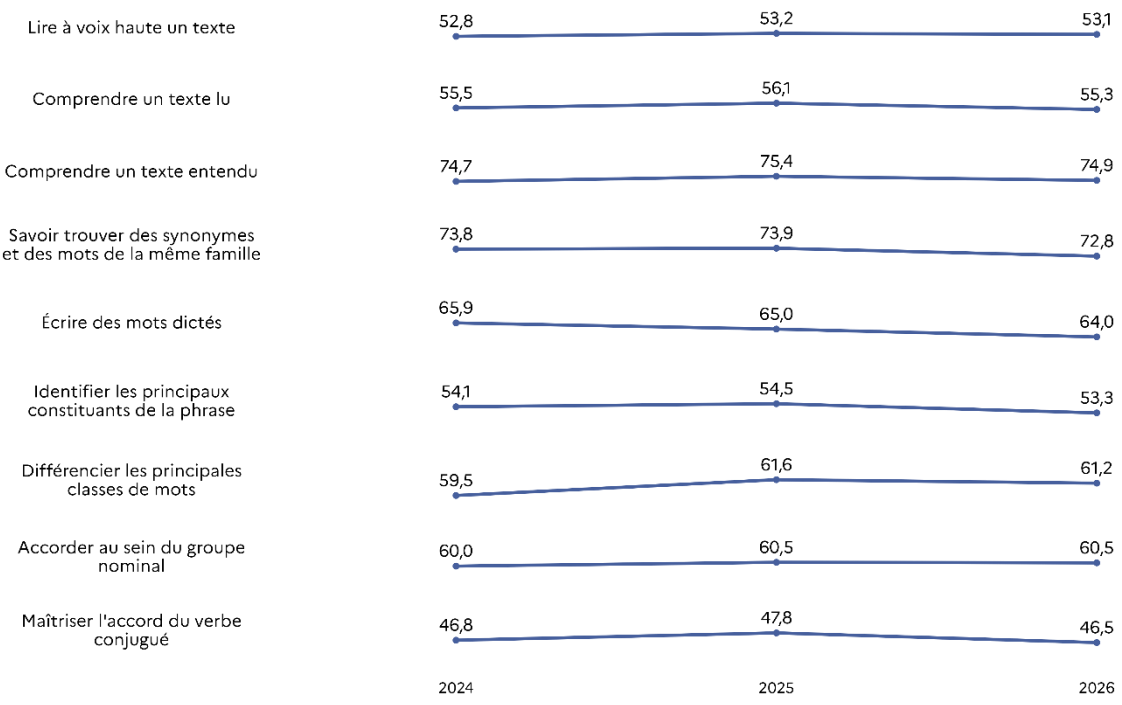
En mathématiques, le contenu a été modifié pour la compétence « résoudre des problèmes » en 2026 par rapport aux éditions précédentes. Les résultats relatifs à cette compétence ne sont donc pas comparables à ceux des années antérieures, contrairement à ceux des autres compétences, dont les résultats restent comparables.

4.1.3.1 Français

Entre 2024 et 2026, les performances des élèves sont globalement stables, à l'exception des compétences « écrire des mots dictés » et « différencier les principales classes de mots » (respectivement -1,8 point et +1,6 point).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats sont stables pour cinq des neuf compétences. La proportion d'élèves dans le groupe de maîtrise satisfaisante diminue pour quatre compétences : « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille », « écrire des mots dictés », « identifier les principaux constituants de la phrase » et « maîtriser l'accord du verbe conjugué » (respectivement -1,0 point, -1,0 point, -1,2 point et -1,3 point).

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CM2, entre 2024 et 2026 (en %)



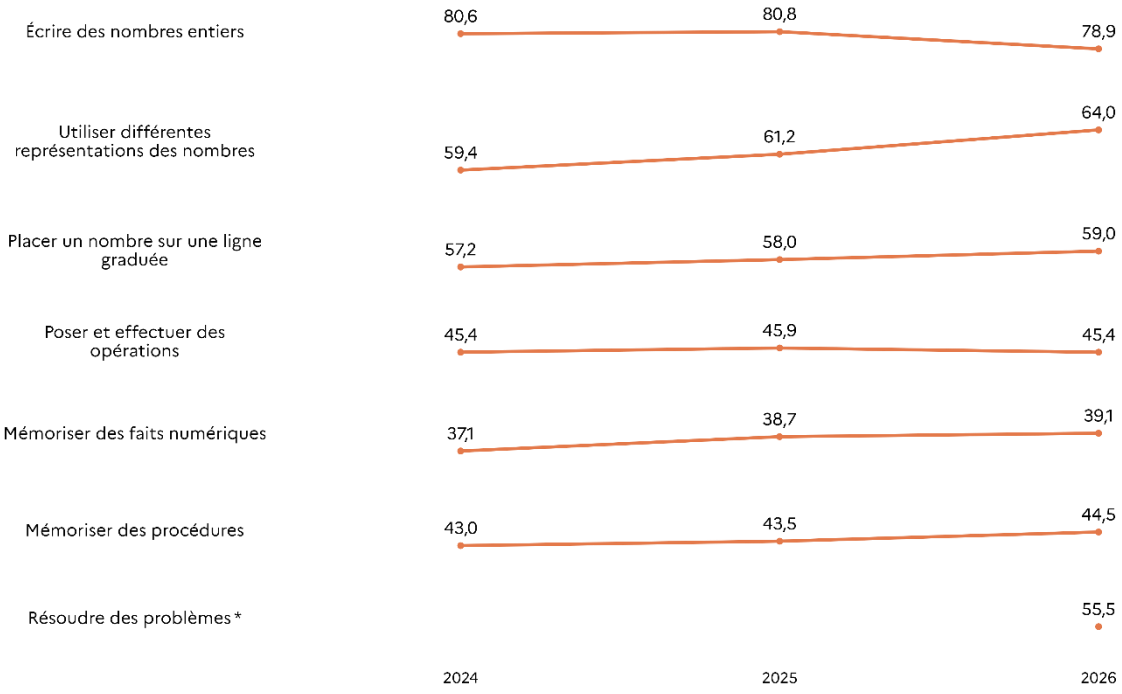
Lecture : en septembre 2026, 53,1 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte », contre 53,2 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2026, les performances des élèves en mathématiques restent stables pour une seule des six compétences comparables. Elles progressent pour les compétences « mémoriser des procédures », « placer un nombre sur une ligne graduée », « mémoriser des faits numériques » et « utiliser différentes représentations des nombres » (respectivement +1,5 point, +1,8 point, +2,0 points et +4,6 points). En revanche, elles diminuent pour la compétence « écrire des nombres entiers » (-1,7 point).

Les évolutions observées entre 2025 et 2026 s'inscrivent dans la même tendance. Les résultats des élèves progressent pour « mémoriser des procédures », « placer un nombre sur une ligne graduée », et « utiliser différentes représentations des nombres » (respectivement +1,0 point, +1,0 point et +2,8 points). À l'inverse, ils diminuent pour « écrire des nombres entiers » (-2,0 points). Les résultats restent stables pour les deux autres compétences comparables.

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CM2, entre 2024 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 78,9 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 80,8 % en septembre 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM2 français, résultats 2026 selon le sexe

Pour l'ensemble des compétences évaluées en début de classe de CM2 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, les écarts variant de 1,3 à 8,5 points de pourcentage en fonction des compétences. Pour six des neuf compétences évaluées, cet écart de réussite entre les filles et les garçons est supérieur à 5 points de pourcentage. L'écart le plus élevé concerne la compétence « accorder au sein du groupe nominal » (8,5 points). L'écart le plus faible concerne pour la compétence « comprendre un texte entendu » (1,3 point).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	29,0	16,7	54,2	30,6	17,4	52,0
Comprendre un texte lu	7,6	34,2	58,2	11,0	36,5	52,5
Comprendre un texte entendu	4,3	20,2	75,5	5,2	20,5	74,3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	9,4	15,0	75,6	12,2	17,6	70,2
Écrire des mots dictés	13,1	20,5	66,4	17,3	21,0	61,7
Identifier les principaux constituants de la phrase	17,1	25,7	57,2	22,4	28,0	49,6
Différencier les principales classes de mots	11,0	23,8	65,1	14,8	27,8	57,4
Accorder au sein du groupe nominal	12,3	22,9	64,8	17,2	26,5	56,3
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	24,4	26,4	49,2	29,9	26,1	43,9

Lecture : en septembre 2026, 54,2 % des filles, contre 52,0 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM2, contrairement au français, les écarts de performances selon le sexe sont à l'avantage des garçons à l'exception du calcul posé où les compétences des filles sont comparables à celles des garçons. Dans six des sept compétences évaluées, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante sont supérieurs à 6 points. L'écart est supérieur à 15 points de pourcentage pour les compétences « utiliser différentes représentations des nombres », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures » (respectivement 15,4 points, 17,3 points et 18,9 points).

Les écarts sont plus prononcés en mathématiques qu'en français.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	13,4	13,3	73,4	7,9	7,8	84,3
Utiliser différentes représentations des nombres	13,5	30,3	56,2	9,2	19,2	71,5
Placer un nombre sur une ligne graduée	18,3	31,5	50,2	10,6	21,9	67,5
Poser et effectuer des opérations	24,5	30,2	45,2	25,6	28,8	45,6
Mémoriser des faits numériques	33,7	30,4	35,9	28,1	29,7	42,2
Mémoriser des procédures	23,7	41,4	35,0	15,8	30,4	53,8
Résoudre des problèmes	15,2	34,6	50,2	10,2	29,1	60,7

Lecture : en 2026, 73,4 % des filles, contre 84,3 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

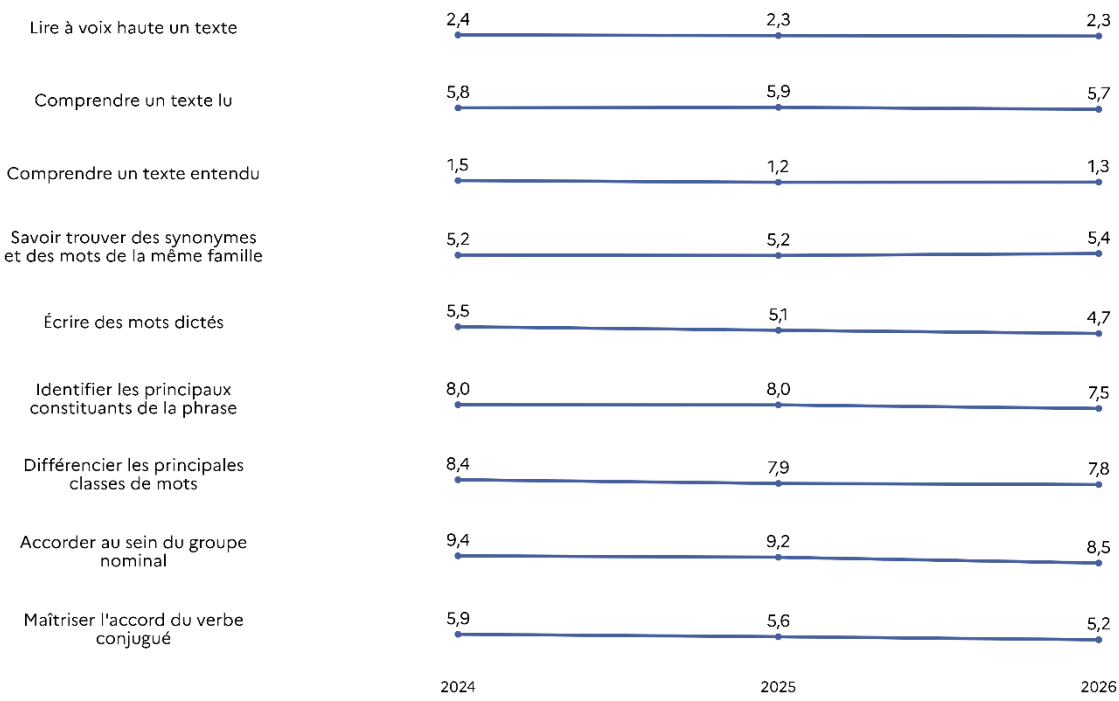
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances entre les filles et les garçons en français demeurent stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts se réduisent pour la compétence « accorder au sein du groupe nominal » (-0,7 point). Ils restent stables pour les autres compétences.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons en début de CM2, depuis 2024 (en points de pourcentage)

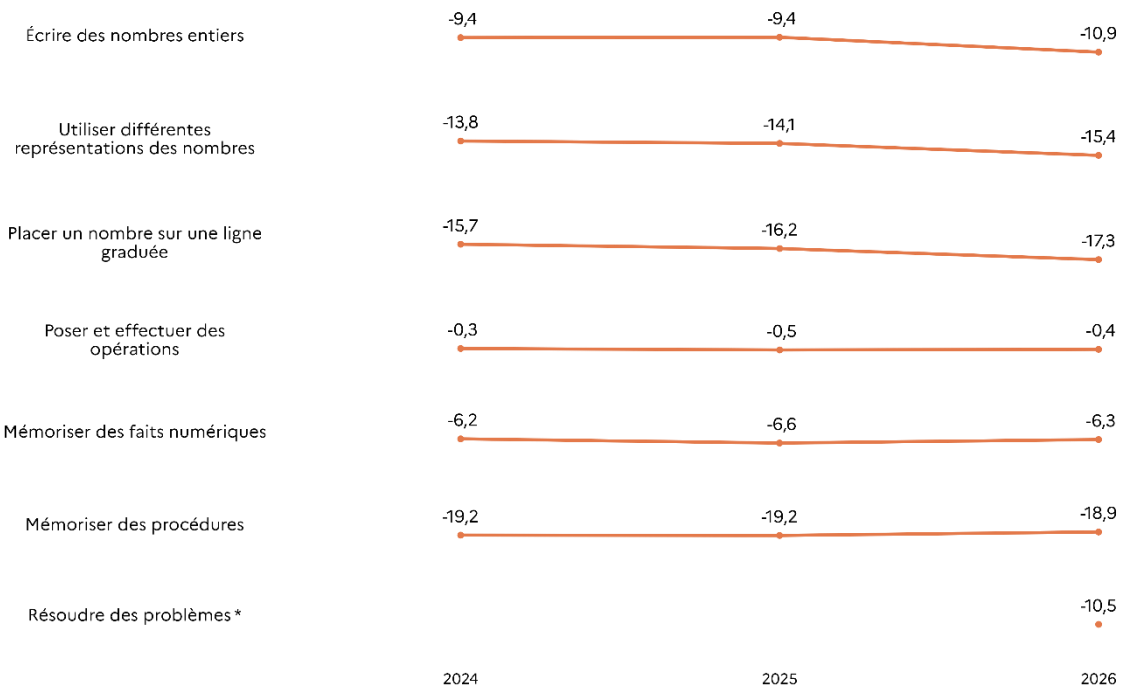


Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre filles et garçons est de 2,3 points de pourcentage à la faveur des filles, comme en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances, en faveur des garçons, augmentent pour trois des six compétences comparables : « écrire des nombres entiers », « utiliser différentes représentations des nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement +1,5 point, +1,5 point et +1,6 point). Ils restent stables pour les trois autres compétences comparables. Cette tendance se confirme entre 2025 et 2026, avec une augmentation des écarts de performances en faveur des garçons pour ces mêmes compétences (respectivement +1,6 point, +1,3 point et +1,2 point), alors qu'ils restent stables pour les trois autres compétences.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons en début de CM2, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre filles et garçons est de 10,9 points de pourcentage à la faveur des garçons, contre 9,4 points en septembre 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CM2, selon le sexe, en 2025 et 2026 (en %)

	Repères CM2 2025				Repères CM2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Filles	Garçons			Filles	Garçons		
Lire à voix haute un texte	54,4	52,1	2,3	7	54,2	52,0	2,3	7
Comprendre un texte lu	59,2	53,3	5,9	16	58,2	52,5	5,7	15
Comprendre un texte entendu	76,1	74,8	1,2	4	75,5	74,3	1,3	3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76,5	71,4	5,2	14	75,6	70,2	5,4	14
Écrire des mots dictés	67,7	62,6	5,1	14	66,4	61,7	4,7	13
Identifier les principaux constituants de la phrase	58,6	50,6	8,0	18	57,2	49,6	7,5	17
Différencier les principales classes de mots	65,7	57,8	7,9	17	65,1	57,4	7,8	17
Accorder au sein du groupe nominal	65,2	56,0	9,2	23	64,8	56,3	8,5	21
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	50,6	45,1	5,6	15	49,2	43,9	5,2	14
Écrire des nombres entiers	76,1	85,4	-9,4	-27	73,4	84,3	-10,9	-30
Utiliser différentes représentations des nombres	54,0	68,1	-14,1	-34	56,2	71,5	-15,4	-37
Placer un nombre sur une ligne graduée	49,8	66,0	-16,2	-32	50,2	67,5	-17,3	-34
Poser et effectuer des opérations	45,7	46,2	-0,5	1	45,2	45,6	-0,4	1
Mémoriser des faits numériques	35,4	42,0	-6,6	-15	35,9	42,2	-6,3	-15
Mémoriser des procédures	33,7	52,9	-19,2	-43	35,0	53,8	-18,9	-42

Lecture : en septembre 2026, en CM2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre filles et garçons est de 2,3 points en faveur des filles. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 7/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 7 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM2 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans le secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 8,8 points pour « écrire des mots dictés » à 19,0 points pour « comprendre un texte lu ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont encore plus importants, variant de 15,3 points pour « écrire des mots dictés » à 26,1 points pour « comprendre un texte lu ». Les écarts sont supérieurs à 20 points également pour les compétences « comprendre un texte entendu », « accorder au sein du groupe nominal », et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille ».

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	28,6	17,2	54,2	39,2	17,8	43,1	46,3	17,2	36,5	21,3	15,9	62,8
Comprendre un texte lu	8,1	34,4	57,5	16,4	45,1	38,4	21,3	47,3	31,4	4,5	27,1	68,4
Comprendre un texte entendu	3,8	19,5	76,7	9,2	27,6	63,2	13,3	30,2	56,5	2,1	14,5	83,3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	9,2	15,7	75,1	19,2	22,0	58,8	26,3	23,0	50,7	5,5	12,0	82,5
Écrire des mots dictés	14,2	20,9	64,9	21,5	22,4	56,1	28,2	22,1	49,7	9,7	18,2	72,1
Identifier les principaux constituants de la phrase	18,5	26,8	54,8	28,2	29,5	42,3	34,2	28,7	37,1	13,6	24,4	62,0
Différencier les principales classes de mots	12,1	25,9	62,0	19,2	29,1	51,7	24,9	29,3	45,9	7,3	21,4	71,2
Accorder au sein du groupe nominal	13,1	24,3	62,6	24,2	28,9	46,9	31,1	29,6	39,3	8,5	21,7	69,9
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	26,0	26,5	47,6	37,6	26,7	35,7	43,9	25,5	30,6	18,0	25,4	56,6

Lecture : en septembre 2026, 54,2 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 5,5 points pour la compétence « mémoriser des faits numériques » à 17,3 points pour « résoudre des problèmes ».

Entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP+, ces écarts sont compris entre 5,4 points pour « mémoriser des faits numériques » et 24,3 points pour « résoudre des problèmes ». Les écarts sont supérieurs à 20 points également pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « utiliser différentes représentations des nombres ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	9,2	10,1	80,7	17,4	14,2	68,4	22,7	14,8	62,5	6,5	8,1	85,5
Utiliser différentes représentations des nombres	9,7	23,8	66,5	19,3	29,7	51,0	25,9	29,7	44,4	6,5	23,0	70,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	12,8	26,1	61,1	23,3	29,8	46,9	29,5	30,0	40,5	8,6	24,9	66,5
Poser et effectuer des opérations	23,7	29,6	46,6	36,1	30,0	33,9	42,3	28,5	29,1	15,6	28,8	55,7
Mémoriser des faits numériques	30,0	30,5	39,5	38,3	27,8	34,0	41,1	24,9	34,0	24,7	31,8	43,5
Mémoriser des procédures	18,3	35,6	46,1	27,6	36,8	35,6	32,6	34,9	32,5	14,7	36,0	49,4
Résoudre des problèmes	10,9	31,1	58,0	21,8	37,5	40,6	28,4	38,0	33,6	7,3	27,9	64,9

Lecture : en 2026, 80,7 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

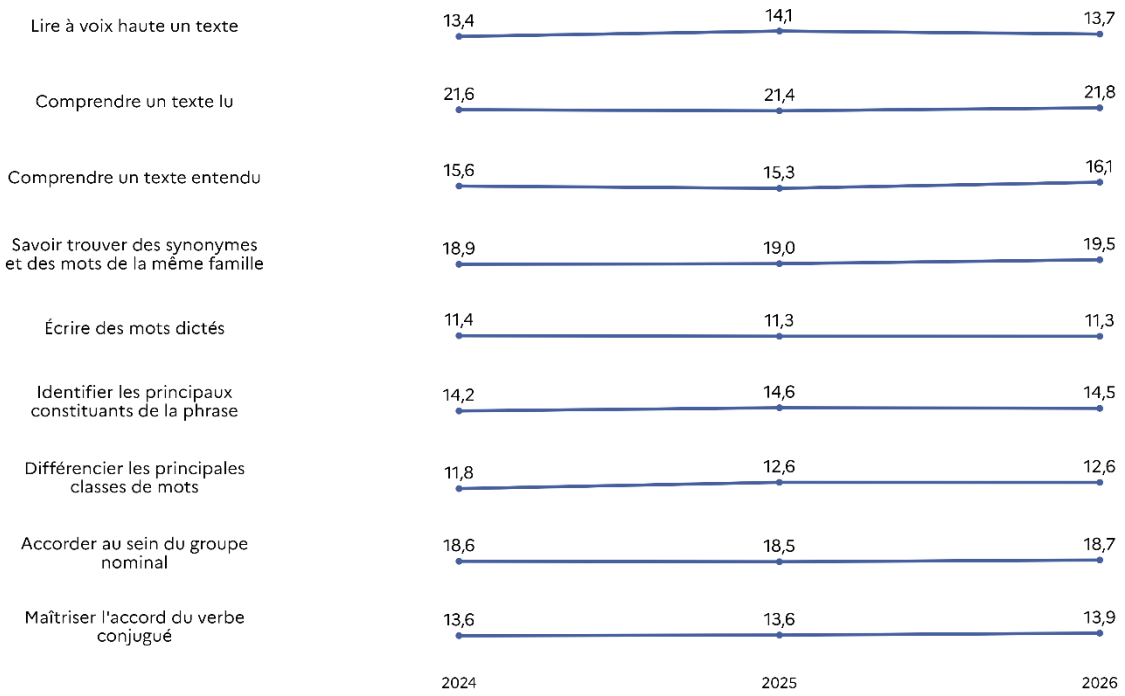
Entre 2024 et 2026, les écarts de performances en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour l'ensemble des compétences évaluées. Les écarts de performances sont également stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP ou en REP+.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour les compétences « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » et « comprendre un texte entendu » (respectivement +0,5 point et +0,8 point).

Les écarts augmentent également entre les élèves du secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP et en REP+ pour « comprendre un texte entendu » et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » (respectivement +0,8 point et +0,5 point par rapport aux élèves scolarisés en REP, et + 0,6 point et 0,5 point par rapport à ceux scolarisés en REP+).

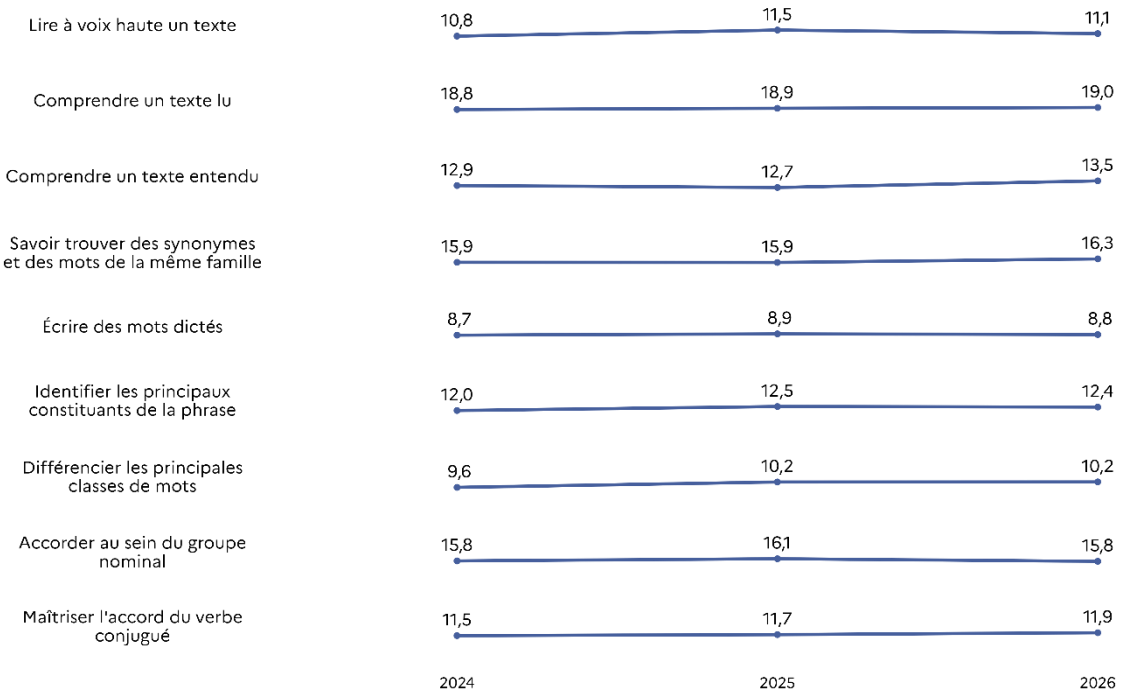
Sur la même période, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ augmentent également pour deux autres compétences : « comprendre un texte lu » et « accorder au sein du groupe nominal » (respectivement +0,7 point et +1,0 point).

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



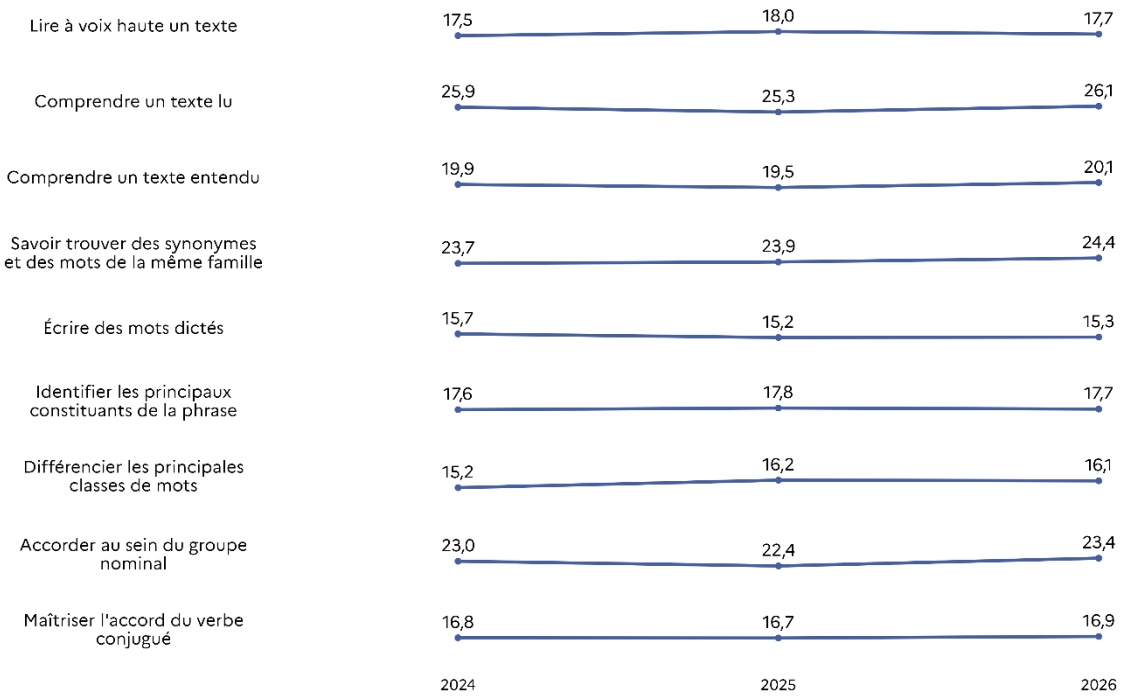
Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 13,7 points de pourcentage, contre 14,1 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 11,1 points de pourcentage, contre 11,5 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 17,7 points de pourcentage, contre 18,0 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

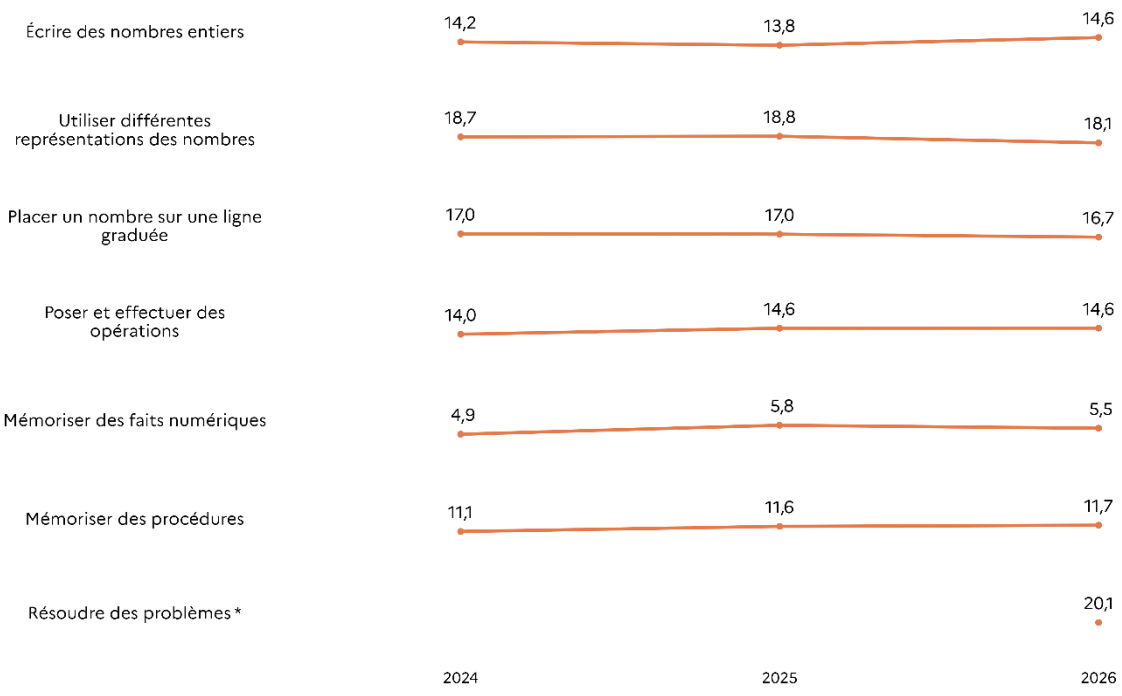
4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances en mathématiques entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour les six compétences comparables. Les écarts de performances sont également stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP ou en REP+.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour la compétence « écrire des nombres entiers », mais se réduisent pour la compétence « utiliser différentes représentations des nombres » (respectivement +0,8 point et -0,7 point). Les écarts évoluent dans le même sens par rapport aux élèves scolarisés en REP (respectivement +0,6 point et –0,7 point) et en REP+ (respectivement +1,0 point et –0,8 point).

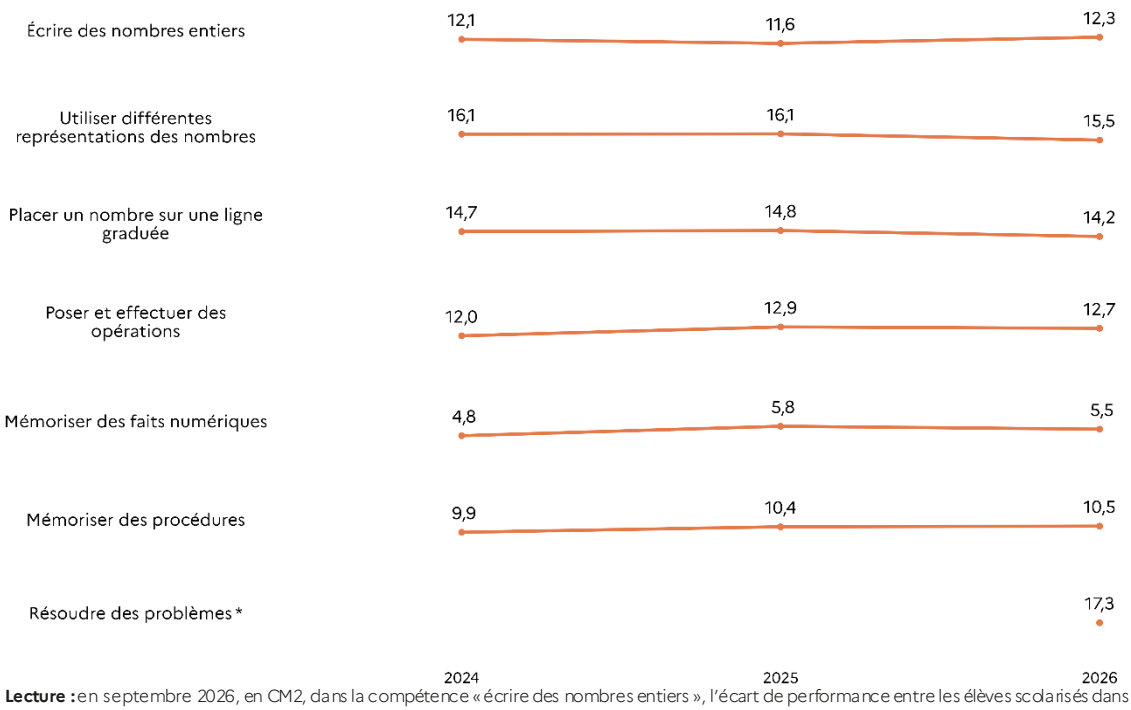
Par ailleurs, l'écart de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP diminue également pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » (-0,6 point).

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



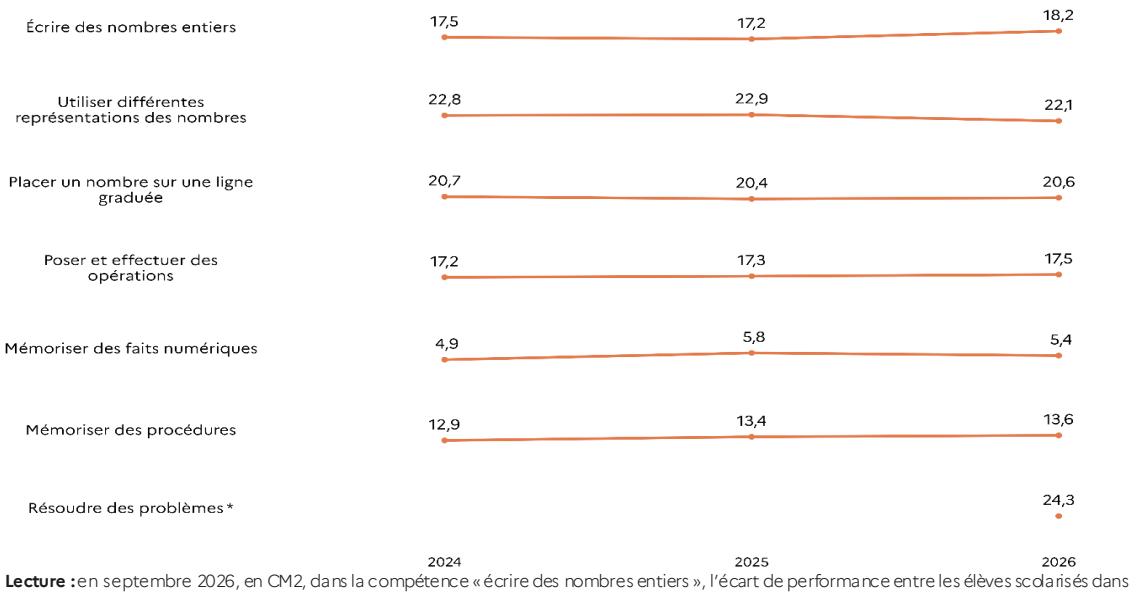
Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 14,6 points de pourcentage, contre 13,8 points en septembre 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,3 points de pourcentage, contre 11,6 points en septembre 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 18,2 points de pourcentage, contre 17,2 points en septembre 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisé)

	Repères CM2 2025				Repères CM2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Lire à voix haute un texte	54,4	40,3	14,1	38	54,2	40,5	13,7	38
Comprendre un texte lu	58,1	36,7	21,4	54	57,5	35,7	21,8	54
Comprendre un texte entendu	77,0	61,7	15,3	44	76,7	60,6	16,1	45
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76,0	57,0	19,0	51	75,1	55,6	19,5	51
Écrire des mots dictés	65,9	54,5	11,3	33	64,9	53,6	11,3	33
Identifier les principaux constituants de la phrase	55,8	41,3	14,6	36	54,8	40,3	14,5	37
Différencier les principales classes de mots	62,3	49,7	12,6	32	62,0	49,4	12,6	33
Accorder au sein du groupe nominal	62,5	44,0	18,5	46	62,6	43,9	18,7	47
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	48,7	35,0	13,6	36	47,6	33,7	13,9	37
Écrire des nombres entiers	82,4	68,6	13,8	41	80,7	66,1	14,6	43
Utiliser différentes représentations des nombres	63,6	44,9	18,8	49	66,5	48,4	18,1	48
Placer un nombre sur une ligne graduée	60,0	43,0	17,0	45	61,1	44,4	16,7	45
Poser et effectuer des opérations	47,0	32,4	14,6	39	46,6	32,0	14,6	39
Mémoriser des faits numériques	39,0	33,2	5,8	17	39,5	34,0	5,5	16
Mémoriser des procédures	44,9	33,3	11,6	32	46,1	34,4	11,7	32

Lecture : en septembre 2026, en CM2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP est de 13,7 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 38/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 38 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisé)

	Repères CM2 2025				Repères CM2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Lire à voix haute un texte	54,4	42,8	11,5	30	54,2	43,1	11,1	30
Comprendre un texte lu	58,1	39,2	18,9	46	57,5	38,4	19,0	46
Comprendre un texte entendu	77,0	64,4	12,7	37	76,7	63,2	13,5	38
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76,0	60,1	15,9	43	75,1	58,8	16,3	43
Écrire des mots dictés	65,9	57,0	8,9	26	64,9	56,1	8,8	25
Identifier les principaux constituants de la phrase	55,8	43,3	12,5	30	54,8	42,3	12,4	31
Différencier les principales classes de mots	62,3	52,0	10,2	26	62,0	51,7	10,2	26
Accorder au sein du groupe nominal	62,5	46,5	16,1	40	62,6	46,9	15,8	39
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	48,7	37,0	11,7	30	47,6	35,7	11,9	31
Écrire des nombres entiers	82,4	70,8	11,6	35	80,7	68,4	12,3	36
Utiliser différentes représentations des nombres	63,6	47,5	16,1	42	66,5	51,0	15,5	41
Placer un nombre sur une ligne graduée	60,0	45,2	14,8	39	61,1	46,9	14,2	38
Poser et effectuer des opérations	47,0	34,1	12,9	33	46,6	33,9	12,7	34
Mémoriser des faits numériques	39,0	33,2	5,8	16	39,5	34,0	5,5	15
Mémoriser des procédures	44,9	34,5	10,4	28	46,1	35,6	10,5	28

Lecture : en septembre 2026, en CM2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est de 11,1 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 30/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 30 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe l l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisé)

	Repères CM2 2025				Repères CM2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Lire à voix haute un texte	54,4	36,3	18,0	50	54,2	36,5	17,7	50
Comprendre un texte lu	58,1	32,8	25,3	66	57,5	31,4	26,1	67
Comprendre un texte entendu	77,0	57,5	19,5	57	76,7	56,5	20,1	58
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76,0	52,0	23,9	66	75,1	50,7	24,4	67
Écrire des mots dictés	65,9	50,7	15,2	46	64,9	49,7	15,3	46
Identifier les principaux constituants de la phrase	55,8	38,0	17,8	47	54,8	37,1	17,7	47
Différencier les principales classes de mots	62,3	46,1	16,2	44	62,0	45,9	16,1	44
Accorder au sein du groupe nominal	62,5	40,1	22,4	58	62,6	39,3	23,4	60
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	48,7	31,9	16,7	47	47,6	30,6	16,9	46
Écrire des nombres entiers	82,4	65,2	17,2	53	80,7	62,5	18,2	55
Utiliser différentes représentations des nombres	63,6	40,8	22,9	61	66,5	44,4	22,1	61
Placer un nombre sur une ligne graduée	60,0	39,6	20,4	57	61,1	40,5	20,6	57
Poser et effectuer des opérations	47,0	29,7	17,3	48	46,6	29,1	17,5	49
Mémoriser des faits numériques	39,0	33,2	5,8	18	39,5	34,0	5,4	18
Mémoriser des procédures	44,9	31,5	13,4	38	46,1	32,5	13,6	39

Lecture : en septembre 2026, en CM2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ est de 17,7 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 50/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 50 % de leur écart-type combiné).
Note : D le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères* CM2, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 5 octobre 2026, 2 556 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 273 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 49,8 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de CM2, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 679 et 594 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 273 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2025	2026
Participation totale	**2 744**	**2 556**
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 215	1 273
Enseignants de classe de CM2	622	679
Enseignants de classe de CM2 et d'une autre classe	593	594

Lecture : à la date du 5 octobre 2026, 2 556 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 273 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2026, 93,7 % des enseignants de CM2 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 95,2 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

75,5 % des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par éduscol. Parmi eux, 91,9 % ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

48,5 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr est utile dans la communication avec les parents.

Sept enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (73,3 %). Parmi ces enseignants, 89,1 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Quatre à cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers destinés aux élèves sourds et malentendants et de ceux destinés aux élèves non-voyants (respectivement 44,0 % et 48,6 %).

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	95,5	93,7
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	95,5	95,2
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Éduscol ?	80,0	75,5
Si oui, les informations proposées sur les pages Éduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	83,8	91,9
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	55,1	48,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	71,8	73,3
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	89,3	89,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	53,5	48,6
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	48,5	44,0

Lecture : en 2026, 93,7 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM2 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (respectivement 77,1 %, 70,3 % et 67,0 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 39,6 % et 42,5 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Éduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « assez utile » ou « très utile » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	73,9	77,1
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	59,1	62,0
La vidéo de présentation générale du dispositif	38,5	39,6
Le diaporama de présentation du dispositif	39,9	42,5
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	63,9	65,7
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	66,8	70,3
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	63,0	67,0

Lecture : en 2026, 77,1 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.2 Logistique

En 2026, 80,5 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 81,1 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

88,8 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 19,4 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

44,0 % des enseignants déclarent avoir, dans leur classe, des élèves ayant besoin d'un cahier adapté pour la passation de ces évaluations. Parmi eux, 53,9 % indiquent que ces élèves ont pu accéder à un cahier adapté.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	80,7	80,5
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,0	81,1
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	88,5	88,8
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	21,8	19,4
Selon vous, dans votre classe, y-a-t-il des élèves qui ont besoin d'utiliser un cahier adapté pour la passation de ces évaluations ?	43,0	44,0
Ces élèves ont-ils pu avoir accès à ces cahiers adaptés pour la passation de ces évaluations ?	56,9	53,9

Lecture : en 2026, 80,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors des *Repères* CM2 2026.

En 2026, la part des enseignants convaincus par la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 en français est comprise entre 81,8 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 89,6 % (« accorder au sein du groupe nominal »). En mathématiques, elle est comprise entre 84,5 % (« mémoriser des procédures ») et 92,7 % (« écrire des nombres entiers »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves au début de CM2 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre un texte entendu	89,4	88,8
Comprendre un texte lu	88,5	89,2
Lire à voix haute un texte	84,3	84,2
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	87,6	87,8
Écrire des mots dictés	86,9	87,4
Identifier les principaux constituants de la phrase	87,4	88,2
Différencier les principales classes de mots	88,9	88,2
Accorder au sein du groupe nominal	89,0	89,6
Accorder le sujet et le verbe	88,0	89,2
Mémoriser des temps de conjugaison	83,6	81,8

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comparer des nombres décimaux	90,5	90,7
Comparer des fractions à l'unité	87,1	86,3
Lire des fractions décimales et des nombres décimaux	90,1	88,3
Écrire des nombres entiers	92,6	92,7
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	88,8	88,9
Savoir interpréter et représenter des fractions	89,5	89,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	87,8	87,8
Résoudre des problèmes*	87,7	88,7
Mémoriser des faits numériques	82,7	84,6
Mémoriser des procédures	84,0	84,5
Poser et effectuer des opérations	89,9	90,0

Lecture : en 2026, 88,8 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre un texte entendu » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM2.
Note : * compétence dont le contenu a été modifié en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2026, 97,0 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. 73,8 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 73,1 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Partie « Français » du guide	97,0	97,0
Partie « Mathématiques » du guide	96,8	96,8

Lecture : en 2026, 97,0 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Séquences de français	73,3	73,8
Séquences de mathématiques	72,8	73,1

Lecture : en 2026, 73,8 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 79,0 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 78,9 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accès au portail en termes de connexion et 82,0 % déclarent que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,7	79,0
Enseignants déclarant que l'accès au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	85,4	78,9
Enseignants déclarant les didacticiels efficients	86,6	82,0

Lecture : en 2026, 79,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

En 2026, 61,5 % des enseignants de CM2 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 69,5 % des répondants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Entre 1 et 5 fois	56,5	61,5
Entre 6 et 10 fois	29,5	26,7
Plus de 10 fois	14,0	11,8
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants (en %)**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Moins de 10 minutes	9,4	10,5
Entre 11 et 20 minutes	55,8	59,0
Plus de 20 minutes	34,5	30,6

Lecture : en 2026, 61,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2026, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 78,6 % et 84,8 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 90,1 % des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	85,6	84,8
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	89,4	90,1
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	79,3	80,3
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	80,8	80,9
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	77,9	78,6

Lecture : en 2026, 84,8 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

17,9 % des enseignants de CM2 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants, téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 94,1 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	22,2	17,9
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	85,7	94,1

Lecture : en 2026, 17,9 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.7 Bilan

En 2026, 88,5 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 64,9 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 71,0 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	72,6	71,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	64,0	64,9
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	88,8	88,5
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	67,3	64,9

Lecture : en 2026, 71,0 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

En 2026, la grande majorité des enseignants de CM2 interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide, pour organiser les APC (respectivement 81,0 %, 71,4 % et 69,3 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (49,4 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (43,6 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	69,8	69,3
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	79,1	81,0
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	71,2	71,4
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	51,0	49,4
Les résultats sont utilisés en réunion de cycle.	66,6	65,7
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	64,4	65,3
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	44,6	43,6

Lecture : en 2026, 69,3 % des enseignants répondants déclarent utiliser les résultats des évaluations pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et déterminer les activités qui leur seront proposées.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 19 octobre 2026, 4 378 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 2 922 directeurs ont parcouru l'ensemble du questionnaire, soit 66,7 % des participants.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 2 922 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 86,9 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 91,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 67,4 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 58,5 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,5	91,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85,5	86,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91,6	91,8
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,1	67,4
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	60,1	58,5

Lecture : en 2026, 91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Concernant la logistique, 72,5 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 76,0 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

39,8 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 98,3 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 5,6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 3,8 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	40,4	39,8
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,9	98,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,3	5,6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,3	3,8
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	71,7	72,5
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,5	76,0

Lecture : en 2026, 39,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2026, 71,3 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 79,5 % des directeurs d'école indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et 73,,1 % qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail. La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (46,2 %). 6,2 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 84,7 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	92,2	71,3
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	88,6	79,5
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	80,1	73,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	51,0	46,2
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ?	6,7	6,2
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? *	92,0	84,7

Lecture : en 2026, 71,3 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2026, 98,5 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (50,8 % souvent, 38,2 % parfois et 9,4 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré exploiter les évaluations au sein de leur école « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	98,4	98,5

Lecture : en 2026, 98,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école, que ce soit « souvent », « parfois » ou « rarement ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 75,6 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,9 % dans le but d'organiser les APC et 69,4 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (26,4 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Organiser les APC (activités pédagogiques complémentaires)	71,5	71,9
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	50,5	51,7
Favoriser le travail avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	61,6	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	74,1	75,6
Élaborer les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)	57,1	57,7
Identifier des besoins spécifiques	71,0	69,4
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34,9	31,5
Élaborer le projet d'école	56,9	59,6
Cibler une problématique en formation de proximité	17,7	26,4
Communiquer avec les parents sur une évaluation diagnostique partagée	62,7	59,2

Lecture : en 2026, 71,9 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 86,4 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs d'école sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7	88,8
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7	86,4

Lecture : en 2026, 88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

6.2.4 Bilan

61,3 % des directeurs d'école estiment que la passation des évaluations Repères à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et 76,2 % des directeurs affirment que cette passation à tous les niveaux est intéressante.

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	66,8	61,3
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	79,4	76,2

Lecture : en 2026, 61,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que la passation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Enfin, 92,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que le remplacement de deux problèmes des exercices de résolution de problèmes en CM2 leur paraît pertinent.

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des contenus des évaluations *Repères CM2* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
	Septembre 2026
Le remplacement de deux problèmes des exercices de résolution de problèmes en CM2 vous paraît-il pertinent ?	92,3

Lecture : en 2026, 92,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que le remplacement de deux problèmes des exercices de résolution de problèmes en CM2 leur paraît pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 12 octobre 2026, 816 IEN ont participé à ce questionnaire, 332 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 332 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2026, 95,7 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur éduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 94,9 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page éduscol où se trouvent ces documents.

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	96,5	95,7
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Éduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations…) ? *	96,7	94,9

Lecture : en 2026, 95,7 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,4 % des inspecteurs ayant répondu déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés. Le cahier adapté standard est le plus fréquemment commandé par les enseignants, suivi des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants, puis de ceux destinés aux élèves sourds et malentendants (respectivement 99,3 %, 35,2 % et 23,1 %).

73,4 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 79,9 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,3	88,4
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	100,0	99,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	35,7	35,2
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	23,1	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	70,6	73,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	55,4	79,9

Lecture : en 2026, 88,4 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, au début du CM2, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 97,0 % à 100,0 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 99,7 % des IEN jugent pertinent l'exercice « comprendre un texte entendu ». En mathématiques, l'exercice « reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive » recueille 100,0 % d'approbation parmi les IEN répondants.

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre un texte entendu	96,2	99,7
Comprendre un texte lu	*	99,0
Lire à voix haute un texte	92,4	97,4
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	93,8	98,7
Écrire des mots dictés	93,7	99,7
Identifier les principaux constituants de la phrase	95,0	98,6
Différencier les principales classes de mots	96,3	98,4
Accorder au sein du groupe nominal	96,3	99,4
Accorder le sujet et le verbe	93,6	99,3
Mémoriser des temps de conjugaison	94,9	97,9

Mathématiques	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comparer des nombres décimaux	95,0	98,3
Comparer des fractions à l'unité	95,0	98,0
Lire des fractions décimales et des nombres décimaux	96,3	98,3
Écrire des nombres entiers	97,5	99,7
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	93,7	100,0
Savoir interpréter et représenter des fractions	93,8	99,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	*	99,3
Résoudre des problèmes**	91,3	97,9
Mémoriser des faits numériques	92,5	97,0
Mémoriser des procédures	93,8	98,0
Poser et effectuer des opérations	96,2	99,0

Lecture : en 2026, 99,7 % des IEN répondants indiquent que les exercices « comprendre un texte entendu » leur paraissent pertinents pour connaitre les besoins des élèves en début de CM2.
Note : * question modifiée en 2026 : réponses non comparables à celles de 2025 ; ** compétence dont le contenu a été modifié en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères* CM2. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « mémoriser des temps de conjugaison » et « lire à voix haute un texte » (respectivement 2,0 % et 2,6 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CM2).

En mathématiques, ce sont les exercices « mémoriser des procédures », « comparer des fractions à l'unité », « Résoudre des problèmes » et « mémoriser des faits numériques » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 2,0 %, 2,0 %, 2,0 % et 3,1 %). Elles portent sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CM2).

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM2 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord » (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre un texte entendu EXERCICE 23	0,3	Moment de passation (début de CM2)
Comprendre un texte lu EXERCICES 1 et 8	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2) ; durée de réalisation de l'exercice
Lire à voix haute un texte EXERCICE 30	2,6	Autre : la vitesse de lecture ne suffit pas à évaluer la compétence
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille EXERCICES 28 et 29	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots dictés EXERCICE 9	0,3	Moment de passation (début de CM2)
Identifier les principaux constituants de la phrase EXERCICES 25, 26 et 27	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Accorder au sein du groupe nominal EXERCICES 10 et 11	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2)
Accorder le sujet et le verbe EXERCICE 12	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2)
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICE 13	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 0,3 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des textes entendus ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM2 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord » (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres décimaux EXERCICE 20	1,7	Moment de passation (début de CM2)
Comparer des fractions à l'unité EXERCICE 19	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire des fractions décimales et des nombres décimaux EXERCICE 15	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2)
Écrire des nombres entiers EXERCICE 2	0,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 5	0,0	/
Savoir interpréter et représenter des fractions EXERCICE 14	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2)
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICES 4, 16 et 17	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 3 et 18	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 7	3,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des procédures EXERCICE 22	2,0	Durée de réalisation de l'exercice
Poser et effectuer des opérations EXERCICES 6 et 21	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 1,7 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres décimaux ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2026, 73,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire.

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	89,0	73,0

Lecture : en 2026, 70,3 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Neuf inspecteurs répondants sur dix déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (91,6 %).

TABLEAU 41 • Proportion d'IEN qui trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	84,1	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des IEN répondants trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel, les cahiers et guides en version PDF et le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (respectivement 42,2 %, 16,3 % et 12,3 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, ainsi que le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 42 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	26,2	16,3
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	**	0,9
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,5	1,8
Le diaporama de présentation du dispositif	3,6	3,0
Le guide des scores	17,9	8,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,6	0,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	3,6	0,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	11,9	6,0
EvalAide (CSEN)	3,6	2,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,3	4,5
Les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel	***	42,2
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution	***	12,3

Lecture : en 2026, 16,3 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** « les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF » ne figurent pas parmi les ressources utilisées le plus souvent en 2025 ; *** ressources ajoutées au questionnaire IEN en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées (93,4 %).

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » exploiter les données des évaluations dans les concertations inter cycles (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cycle 1 - cycle 2	85,8	93,4
Cycle 2 - cycle 3	88,3	92,5
Cycles 1 - 2 - 3	82,7	88,6
Liaison école / collège	85,5	92,0

Lecture : en 2026, 93,4 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 96,2 % des IEN répondants ont utilisé Archipel pour consulter les résultats aux évaluations. Parmi eux, 97,7 % déclarent avoir consulté la restitution synthétique des résultats de leur circonscription sur Archipel, et 99,0 % d'entre eux la jugent intéressante.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	89,3	96,2
Si oui, consultez-vous la restitution synthétique des résultats de votre circonscription sur Archipel ?	*	97,7
Si oui, la trouvez-vous intéressante ?	*	99,0

Lecture : en 2026, 96,2 % des IEN répondants se rendent sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations.
Note : * question ajoutée en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.5 Bilan

En 2026, 96,1 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 98,8 % des inspecteurs déclarent que ces dispositifs d'évaluation sont susceptibles d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 95,7 et 96,9 %). Enfin, 78,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93,5	96,1
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96,7	98,8
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	79,1	78,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	93,7	95,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	97,6	96,9

Lecture : en 2026, 96,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, les compétences pour lesquelles, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leurs pratiques sont la lecture à voix haute, la compréhension orale et l'écriture de syllabes/mots (respectivement 36,8 %, 11,1 % et 6,7 %).

TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %) *
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	36,8
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases lus, des textes lus par l'enseignant(e))	11,1
Lecture (lire des phrases seul(e))	0,6
Lecture (lire des textes longs)	**
Lecture (lire des documents composites)	0,6
Écriture de syllabes/mots	6,7
Vocabulaire (savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille)	1,3
Grammaire (identifier les principaux constituants de la phrase)	0,6
Grammaire (différencier les principales classes de mots)	**
Orthographe grammaticale (accorder au sein du groupe nominal)	**
Orthographe grammaticale (accorder le sujet et le verbe / mémoriser des temps de conjugaison)	0,3
Résolution de problèmes	5,1
Reconnaissance et écriture des nombres	**
Ligne graduée	5,4
Mémorisation de faits numériques	6,0
Mémorisation de procédures	0,3
Calcul posé	**
Reconnaissance d'un nombre entier à partir de sa décomposition additive	**
Comparaison de nombres	**
Utilisation des différentes représentations des nombres décimaux et fractions	**

Lecture : en 2026, 36,8 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** ce champ ne figure pas parmi ceux pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, 2025, "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 25-32, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-32

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en français", *Note d'Information*, n° 26-18, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-18

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., DEPP-B5, 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en mathématiques", *Note d'Information*, n° 26-19, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-19

Le Breton S., Mellet C., Bourgeois C., Cannes F., Conceicao P., Desclaux J., Eteve Y., Evrard L., Gallon D., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Robaut M., Rojas Rubio L., Vezon, Persem E., "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 26-32, DEPP, https://doi.org/10.48464/ni-26-32.

↘ ANNEXE I

L'objectif de ce tableau est d'illustrer l'incidence de l'absence de l'académie de Toulouse sur les résultats nationaux de 2026 présentés dans ce rapport.

En 2025, les résultats calculés sur le champ complet sont systématiquement supérieurs à ceux obtenus après exclusion de l'académie de Toulouse, aussi bien en français qu'en mathématiques. Selon la compétence considérée, les écarts observés sont inférieurs ou égaux à 0,2 point de pourcentage.

Cette comparaison suggère que l'absence de l'académie de Toulouse pourrait entraîner une légère sous-estimation des résultats nationaux de 2026 ne dépassant pas 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants pour les compétences comparables en début de CM2, en 2025 (avec et sans l'académie de Toulouse) et en 2026

	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de Toulouse		
Compétences	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)
Lire à voix haute un texte	53,2	53,1	-0,1	53,2	53,1	-0,1
Comprendre un texte lu	56,1	55,3	-0,8	55,9	55,3	-0,6
Comprendre un texte entendu	75,4	74,9	-0,5	75,3	74,9	-0,4
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	73,9	72,8	-1,1	73,7	72,8	-0,9
Écrire des mots dictés	65,0	64,0	-1,0	65,0	64,0	-1,0
Identifier les principaux constituants de la phrase	54,5	53,3	-1,2	54,3	53,3	-1,0
Différencier les principales classes de mots	61,6	61,2	-0,4	61,5	61,2	-0,3
Accorder au sein du groupe nominal	60,5	60,5	0,0	60,3	60,5	0,2
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	47,8	46,5	-1,3	47,6	46,5	-1,1
Écrire des nombres entiers	80,8	78,9	-1,9	80,7	78,9	-1,8
Utiliser différentes représentations des nombres	61,2	64,0	2,8	61,0	63,9	2,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	58,0	59,0	1,0	57,9	59,0	1,1
Poser et effectuer des opérations	45,9	45,4	-0,5	45,9	45,4	-0,5
Mémoriser des faits numériques	38,7	39,1	0,4	38,8	39,1	0,3
Mémoriser des procédures	43,5	44,5	1,0	43,5	44,5	1,0

Lecture : en septembre 2026, 53,1 % des élèves de CM2 ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « lire à voix haute un texte », soit 0,1 point de moins que l'ensemble des élèves de CM2 participants en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,4 % en 2026 (champ complet) ; en raison des arrondis, les évolutions 2025-2026 peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ ANNEXE II

Tableau de correspondance des libellés des compétences entre 2025 et 2026

Discipline	Libellé 2025 et années antérieures	Libellé 2026
Français	Lire à voix haute un texte	Lire à voix haute un texte
Français	Comprendre un texte lu seul(e)	Comprendre un texte lu
Français	Comprendre des textes à l'oral	Comprendre un texte entendu
Français	Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille
Français	Écrire des mots	Écrire des mots dictés
Français	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	Identifier les principaux constituants de la phrase
Français	Différencier les principales classes de mots	Différencier les principales classes de mots
Français	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Accorder au sein du groupe nominal
Français	Maîtriser l'accord du verbe conjugué	Maîtriser l'accord du verbe conjugué
Mathématiques	Écrire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers
Mathématiques	Utiliser différentes représentations des nombres	Utiliser différentes représentations des nombres
Mathématiques	Placer un nombre sur une ligne graduée	Placer un nombre sur une ligne graduée
Mathématiques	Poser et calculer	Poser et effectuer des opérations
Mathématiques	Mémoriser des faits numériques	Mémoriser des faits numériques
Mathématiques	Mémoriser des procédures	Mémoriser des procédures
Mathématiques	Résoudre des problèmes	Résoudre des problèmes*

Lecture : la compétence « comprendre des phrases lues » en 2026 correspond à la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)